

## INTERPELLATIONS ET QUESTIONS ORALES

**QUESTION ORALE DE M. WITSEL À  
MME DE BUE, MINISTRE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE, DE L'INFORMATIQUE, DE LA  
SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE, EN  
CHARGE DES ALLOCATIONS FAMILIALES, DU  
TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA  
SÉCURITÉ ROUTIÈRE, SUR « L'APPEL À  
PROJETS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE  
TRAIL CENTERS VTT ET LE SOUTIEN AUX  
PROJETS PILOTES »**

**QUESTION ORALE DE MME AHALLOUCH À  
MME DE BUE, MINISTRE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE, DE L'INFORMATIQUE, DE LA  
SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE, EN  
CHARGE DES ALLOCATIONS FAMILIALES, DU  
TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA  
SÉCURITÉ ROUTIÈRE, SUR « L'ATTRACTION  
DU TOURISME EN WALLONIE GRÂCE AUX  
ROUTES EUROVELO »**

**M. le Président.** – L'ordre du jour appelle les questions orales à Mme De Bue, Ministre de la Fonction publique, de l'Informatique, de la Simplification administrative, en charge des allocations familiales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière, de :

- M. Witsel, sur « l'appel à projets pour le développement de *trail centers* VTT et le soutien aux projets pilotes » ;
- Mme Ahallouch, sur « l'attraction du tourisme en Wallonie grâce aux routes EuroVelo ».

La parole est à M. Witsel pour poser sa question.

**M. Witsel (PS).** – Madame la Ministre, cet été, dans le cadre du Plan de relance, vous avez lancé un appel à projets doté de 3 millions d'euros pour la création de *trail centers* de VTT en Wallonie, afin de capitaliser sur l'excellente dynamique créée par les premiers projets pilotes. Il s'agit d'une excellente initiative, que je tiens à saluer, tant pour le développement touristique – et l'exemple de l'Écosse dont vous vous inspirez est éloquent – que pour l'offre d'infrastructures de qualité pour le développement de ce sport en Wallonie.

L'objet de ma question ne vise évidemment pas les aspects techniques et documentaires, largement expliqués dans le cahier des charges publié par votre administration. Mon intervention vise plutôt à esquisser, avec vous, les orientations pour la consolidation de cette offre touristique originale et pleine d'avenir.

Nous convenons tous que la qualité de ces nouvelles infrastructures est essentielle. Le cahier des charges est d'ailleurs très ambitieux à ce sujet et la géographie des sites aura une importance capitale.

Madame la Ministre, comment comptez-vous veiller à l'équilibre géographique de ces nouveaux *trail centers* ?

Le soutien financier prévu dans le Plan de relance est non négligeable. Là encore, les moyens sont à la hauteur de l'ambition. Cela étant, ce coup d'accélérateur a été rendu possible par la création de plusieurs projets pilotes, dont certains fonctionnent encore de manière totalement bénévole. Comment allez-vous soutenir ces pionniers qui ont tracé la voie ?

Enfin, il apparaît tout aussi essentiel d'assurer la cohérence de l'offre afin de susciter des séjours plus longs. Dès lors, il semble pertinent d'envisager la création d'un véritable réseau vaste, riche et varié. Quelle est votre position à ce sujet ? Comment assurez-vous la promotion et le développement de toutes les infrastructures de ce type ?

Merci pour les éléments de réponse que vous m'apporterez.

**M. le Président.** – La parole est à Mme Ahallouch pour poser sa question.

**Mme Ahallouch (PS).** – Madame la Ministre, choisir le vélo plutôt que d'autres moyens de transport pour les vacances est une décision qui a de nombreux impacts positifs sur la nature et la biodiversité. Toutefois, même les déplacements à vélo doivent être effectués de manière responsable. L'Europe est traversée par 17 réseaux cyclables EuroVelo accessibles aux cyclotouristes. Cinq de ces réseaux traversent la Belgique, dont trois en Wallonie : la véloroute des Pèlerins, la véloroute Via Romea Francigena et la « Meuse à vélo ».

Selon l'association Pro Velo – et c'est une très bonne nouvelle –, un des points forts de la Belgique est que l'on est passé à 100 % d'itinéraires balisés, ce qui fait de nous un bon élève au niveau européen.

Pour faire partie d'EuroVelo, un réseau doit répondre à plusieurs critères : 1 000 kilomètres et traverser au minimum deux pays, assurer la qualité du revêtement, le balisage, la proximité de services, comme le logement ou la restauration, mais aussi d'activités touristiques, être éloigné au maximum du trafic, sans trop de dénivelés afin de rendre le voyage le plus accessible possible.

EuroVelo analyse les données de fréquentation sur la base de la fréquentation de son site web. Parmi les routes les plus consultées, la première recherche concerne la route du Rhin, entre les Alpes suisses et la mer du Nord. La troisième concerne le circuit de la Meuse, du plateau de Langres à Rotterdam en traversant la Wallonie.

Outre les mesures visant un balisage unique pour le VTT repris dans le Plan de relance, est-il prévu un renforcement de la promotion des itinéraires EuroVelo existants ?

Présenterez-vous prochainement au Gouvernement et aux acteurs du secteur, dans le cadre de la réforme du secteur touristique, des projets touristiques liés aux itinéraires actuels ou à venir ? Allez-vous initier d'autres itinéraires ? Avez-vous déjà rencontré les associations du secteur pour discuter du sujet ?

Je vous remercie.

**M. le Président.** – La parole est à Mme la Ministre De Bue.

**Mme De Bue**, Ministre de la Fonction publique, de l'Informatique, de la Simplification administrative, en charge des allocations familiales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière. – Monsieur et Madame les Députés, vos questions ont été jointes, mais elles me semblent assez spécifiques. Je vais donc développer une réponse pour Mme Ahallouch et une pour M. Witsel.

Je vais commencer par les itinéraires EuroVelo. Ceux-ci font déjà partie intégrante des offres incontournables lorsque l'on parle de vélotourisme en Wallonie. Dans ce contexte, ils font l'objet de promotions accrues ces dernières années. Avec l'input de VisitWallonia et des opérateurs touristiques, de nombreuses publications, tant en format papier qu'en format digital, et de nombreux voyages de presse permettent de les valoriser auprès du grand public, également sur les marchés étrangers.

En guise d'exemple, un voyage de presse international a eu lieu l'année dernière sur l'EuroVelo 5. Une dizaine de journalistes ont pu partager leur expérience dans leurs médias respectifs et ainsi contribuer à faire de la Wallonie une destination cyclable de premier choix.

Avec un cofinancement des trois Régions et des échanges réguliers auxquels participe le Commissariat général au tourisme, le Centre de national de coordination EuroVelo, le NECC, a vu le jour. Il est coordonné par l'ASBL Pro Velo. Les trois Régions participent au financement proportionnellement à leur part du réseau situé sur son territoire. Cela permet avant tout de fluidifier les échanges avec la Fédération européenne des cyclistes, l'ECF, qui gère la certification et la promotion à l'échelle européenne.

Par ailleurs, grâce à la création du site web [eurovelobelgium.be](http://eurovelobelgium.be), les itinéraires certifiés qui ne passent pas la Belgique sont valorisés en détail et dans plusieurs langues. Une newsletter B2B dédiée aux itinéraires EuroVelo a également été déployée dans ce cadre pour informer tous les opérateurs et créer une vraie dynamique autour du projet.

Enfin, l'inauguration de nouveaux itinéraires EuroVelo en Wallonie n'est pas au programme, mais nous ne sommes pas en reste avec trois itinéraires déjà certifiés sur le territoire Wallon. Neuf itinéraires wallons

de longue distance viennent compléter cette offre, qui intéresse particulièrement les cyclistes en itinérance, dont le pouvoir d'achat est plus élevé qu'un touriste lambda.

Parmi les dossiers en cours, relevons le projet transcommunal ViciGAL, comportant 41 kilomètres de voies vertes entre Yvoir et Huy, qui constituera une dorsale de mobilité douce et touristique de Meuse à Meuse, s'inspirant du tracé de l'ancien vicinal reliant l'actuelle gare SNCB de Courrière à Ben-Ahin. Traversant les communes d'Yvoir, d'Assesses, Gesves, Ohey et Huy via la vallée de la Solière, cette future voie verte permettra de relier une dizaine de villages au cœur du Condroz. Cette nouvelle liaison va permettre de rejoindre la province de Namur autrement que par le RAVeL de Meuse ou le RAVeL de la ligne 126. Elle effectuera également la jonction entre les parcours EuroVelo 3 et 5.

À la suite de la finalisation d'une étude sur le vélotourisme piloté par le CITW, un référentiel des aires d'arrêt et de la signalétique touristique sur un itinéraire cyclable a été publié et diffusé auprès des gestionnaires concernés.

On est sûr donc que les itinéraires EuroVelo en Wallonie seront encore plus agréables à parcourir grâce à la création de nouvelles aires de repos et de services conviviaux et d'aménagements paysagers qui permettront d'ouvrir davantage les yeux sur des points de vue exceptionnels.

Le vélo tourisme est une matière transversale ayant bien entendu des liens avec d'autres compétences. Cette thématique est à la source de nombreuses collaborations avec des associations du secteur du vélo tourisme. Citons notamment Pro Vélo, « Chemins du Rail », Hike up, qui participent activement au développement et à la structuration de l'offre wallonne avec le Commissariat général au tourisme et Wallonie Belgique Tourisme.

Enfin, nous soutenons aussi des initiatives de promotion du *slow* tourisme et du tourisme en itinérance comme le récent « Relais des Voyageurs » de Namur.

J'en viens maintenant aux questions de M. Witsel au sujet des *trail centers*.

Quelques éléments de réponse sur la promotion des produits qui découleront des éléments de réponse de l'autre question concernant le cyclotourisme.

La promotion des *trail centers* s'opère actuellement via le réseau d'associations professionnelles locales, les opérateurs et les maisons du tourisme concernées et sur le site web [visitwallonia.be](http://visitwallonia.be) qui met à jour les nouveautés en la matière.

Sur le terrain, sur chacune des balises directionnelles, figure le logo [visitwallonia.be](http://visitwallonia.be) qui permet de remettre le visiteur en contexte et de lui

donner accès à un grand nombre de suggestions, de découvertes et d'hébergements de proximité.

Ces projets pilotes rencontrent déjà un franc succès avec leur public cible, notamment à l'international, avec des visiteurs venus d'Allemagne et de Hollande suite à des publications élogieuses dans des médias spécialisés.

Lorsque l'offre sera plus étendue sur le territoire, il sera en effet pertinent de développer des packages commerciaux spécifiques pour les vététistes avec des conditions d'accueil et de service optimales visant à inciter au séjour ou à rallonger leur durée.

De façon plus générale, ces nouvelles offres s'intègrent dans une section web dédiée au tourisme sportif qui fait le bonheur des amateurs de challenges, d'activités musculaires en pleine nature et de dépassement de soi.

Elles sont également relayées dans une communication sur les réseaux sociaux et les newsletters de WBT.

Quant à la sélection des projets de *trail centers* dans le cadre du Plan de relance, elle se fera essentiellement sur la qualité des dossiers présentés. Les caractéristiques techniques et topographiques sont donc essentielles pour présenter des traces de qualité susceptibles d'attirer un public au-delà du niveau local.

Bien sûr, le Gouvernement sera attentif dans la mesure du possible à une répartition géographique équilibrée des projets sélectionnés.

Les candidats ont jusqu'au 14 octobre pour rentrer leur projet. Je ne doute pas que vous serez attentifs aux suites données à ce dossier.

En ce qui concerne le soutien aux projets pilotes, le Code wallon du tourisme ne permettait pas, jusqu'ici, de soutenir des projets de ce type, le balisage spécifique n'étant pas conforme au cahier des normes. C'est désormais possible puisque le nouveau cahier des charges des normes de balisage intégrant le *trail* pédestre et VTT a été adopté il y a quelques semaines.

Les opérateurs pourront donc prétendre à un soutien financier aux opérations de balisage et de signalisation touristique.

L'intervention sur le terrain étant limitée, il n'est pas prévu de soutien récurrent à l'entretien des traces laissées aux porteurs de projet.

Pour les projets de *trail centers* soutenus par l'appel à projets, le but est que les services annexes, les leçons, l'encadrement, l'entretien, l'HORECA, le parking, génèrent eux-mêmes des revenus suffisants pour permettre leur entretien.

Désolée pour la longueur de la réponse, mais les questions étaient sensiblement différentes.

Merci pour votre attention.

**M. le Président.** – La parole est à M. Witsel.

**M. Witsel (PS).** – Grand merci à Mme la Ministre pour la réponse si longue et importante. Je voudrais souligner l'avancée qu'elle a mise en place depuis le début de la législature. J'ai envie de dire que je suis sur la balle – pour avoir le jargon footballistique –, depuis le début de la législature, sur cette thématique qui est chère à mon groupe et à moi-même.

Je salue toutes les avancées mises en place par la ministre.

**M. le Président.** – La parole est à Mme Ahallouch.

**Mme Ahallouch (PS).** – Merci, Madame la Ministre, pour votre réponse tout à fait complète. Je suis satisfaite d'entendre que l'on multiplie les canaux de décisions pour mettre en valeur ces belles réalisations et que c'est vraiment devenu un élément incontournable de l'offre touristique wallonne.

Je note qu'il n'y en aura pas d'autres au niveau d'EuroVelo, pas d'autres itinéraires, mais qu'il existe bien neuf autres itinéraires longue distance et que d'autres projets sont en cours. On suivra donc cela avec attention notamment celui que vous avez développé concernant la voie verte de Meuse à Meuse.